



LES CHEMINOTS DANS L'ACTION !

La trajectoire gouvernementale ne fait que s'inspirer du programme du MEDEF, vieux de près de 75 ans. Il en va de même de la stratégie de la direction SNCF. Leurs réformes, que l'on nous présente comme modernes, sont en fait régressives et archaïques.

Dans cet environnement libéral décomplexé, la direction du Groupe Public Ferroviaire poursuit sa trajectoire d'affaiblissement du service public SNCF, tout en rongeant sur les droits des cheminots.

Le projet du gouvernement concernant la déconstruction du Code du travail s'inscrit dans la suite des précédentes réformes, principalement sur la loi « Travail » de 2016.

Des discussions ont été engagées avec le gouvernement dès le mois de juin. La CGT a fait le choix d'y participer pour porter ses propositions et informer les salariés ainsi que l'opinion publique sur le contenu régressif du projet.

Le contenu des ordonnances présentées va à l'inverse du progrès social. **La CGT rappelle que les cheminots sont pleinement concernés par ces ordonnances.**

Au sein du Groupe Public Ferroviaire, la Direction entend poursuivre et accélérer la politique du tout business au nom du marché et de la concurrence.

Le projet de loi sur l'ouverture à la concurrence dans le transport de voyageurs, le manque d'emplois, le contenu des métiers, le gel des salaires, la détérioration des conditions de travail sont les sujets majeurs qui touchent les cheminots.

La CGT exige :

- Le retour à une entreprise publique unifiée et intégrée, la SNCF, et le décloisonnement des activités ;
- La création d'emplois au statut du Cadre Permanent, des effectifs au plus près du terrain dans une organisation multi-activités transverse en proximité ;
- Des augmentations générales des salaires et la réévaluation des pensions ;
- Une organisation de la production fiable qui s'assoit sur des métiers unifiés nationalement, garantissant la transmission des compétences, un haut niveau de sécurité et valorisant les parcours professionnels.
- Un Code du travail du XXI^e siècle porteur de progrès pour les salariés.

Au regard de cette situation, la **Fédération CGT des cheminots a déposé un préavis de grève national couvrant la période de travail du lundi 11 septembre 2017 à 19h00 au mercredi 13 septembre 2017 à 08h00.**

Par conséquent, elle appelle les Cheminots, dans l'unité la plus large, à s'inscrire dans la grève et les manifestations.

CONTACT
SERVICE PRESSE
COMMUNICATION
Cédric ROBERT
Tél : 01 55 82 84 32
com@cheminotcgt.fr

